



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 22 mars 2017 à 15 h 00, au 100 place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
 Madame Danielle St-Laurent
 Monsieur Denis Chalifoux
 Monsieur Jean-François Delisle
 Monsieur Serge Chénier
 Monsieur Kenneth Hague
 Monsieur Richard Forget

Est aussi présent : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 15h00.

RÉSOLUTION 404-03-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

D'ADOPTER l'ordre du jour après y avoir ajouté l'item suivant :

6.1 Signature des effets bancaires

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
4. Approbation du devis pour la fourniture de diesel et autorisation de procéder à l'appel d'offres
5. Demande de la Municipalité de Val-David pour adhérer à la RITL
6. Octroi du contrat pour la location d'un camion
- 6.1 Signature des effets bancaires
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 405-03-2017 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés 9 février au 15 mars 2017 totalise 169 749.78 \$ et se détaille comme suit :

Chèques :	40 313.00 \$
Prélèvements :	74 496.65 \$
Salaires, frais et remises gouvernementales	54 940.13 \$
Total :	169 749.78 \$



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent :

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 760 à # 775 pour un montant de 40 313.00 \$, les paiements directs pour un montant de 74 496.65 \$, ainsi que les salaires, frais et remises gouvernementales d'un montant de 54 940.13 \$ pour un total de 169 749.78 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 406-03-2017

APPROBATION DU DEVIS POUR LA FOURNITURE DE DIESEL ET AUTORISATION DE PROCÉDER À L'APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite obtenir des soumissions pour la fourniture de diesel;

CONSIDÉRANT QU'un devis a été préparé par les services administratifs.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'APPROUVER le devis portant le numéro RITL 012-2017 préparé par les services administratifs ;

D'AUTORISER le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 407-03-2017

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DAVID POUR ADHÉRER À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Val-David a manifesté le souhait d'adhérer à la RITL;

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale autorise une telle adhésion moyennant le consentement de toutes les municipalités déjà parties à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration sont favorables à cette adhésion à titre de membre de la Régie, conditionnellement à l'acceptation par l'ensemble des municipalités membres des conditions à être décrétées;

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

D'ENTREPRENDRE les démarches afin de déterminer les conditions d'adhésion et de soumettre le tout aux municipalités membres pour approbation.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 408-03-2017
OCTROI DU CONTRAT POUR LA LOCATION D'UN CAMION

CONSIDÉRANT QUE la Régie a procédé à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès de deux fournisseurs pour la location d'un camion pour la période estivale 2017;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé une offre le 9 mars 2017, à savoir :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TOTAL SOUSSIONNÉ POUR L'OPTION A (TAXES INCLUSES)	MONTANT TOTAL SOUSSIONNÉ POUR L'OPTION B (TAXES INCLUSES)
Location de camions Excellence Paclease	42 746.80 \$	34 352.85 \$
FST Canada Inc. (Équipement Joe Johnson)	45 990 \$	43 115.65 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Location de camions Excellence Paclease est la plus basse et est conforme au devis préparé par la Régie;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

D'OCTROYER à Location de camions Excellence Paclease le contrat pour la location d'un camion selon l'option A, au coût de 37 179.84 \$ plus taxes, totalisant 42 746.80 \$ le tout conformément à son offre déposée le 9 mars 2017 et aux conditions édictées au devis ;

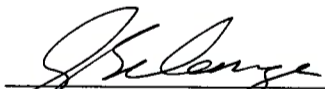
D'AUTORISER Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, à signer le contrat à intervenir entre les parties.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 409-03-2017
SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT QUE Madame Danielle St-Laurent a remis sa démission à titre de mairesse de la Municipalité de Lac-Supérieur, laquelle est effective le 31 mars 2017 et qu'en conséquence, elle ne siègera plus à la Régie;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean-François Delisle a été nommé à titre de vice-président de la Régie pour une période d'un an à compter du 13 avril 2017;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu que Monsieur Delisle soit désigné pour la signature des effets bancaires;

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague:



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

DE DÉSIGNER le président et le vice-président pour la signature des effets bancaires.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 410-03-2017
LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Danielle St-Laurent de lever la présente séance à 15h08.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

Pierre Poirier
Président

Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier